



PUBLIC

Tout conducteur d'un véhicule comportant plus de huit places assises outre le siège du conducteur ou transportant plus de huit personnes, non compris le conducteur.

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du permis de conduite de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R222-1, R222-2, et R222-3 du code de la route et justifiant de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteurs
- Livrets formations
- Revues professionnelles
- Classeurs cours
- Tests d'évaluation
- Manuels constructeurs
- Éléments mécaniques démontés

MOYENS PRATIQUES

- 1 car MAN 59 places
- 14 pistes privées

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs répondant aux exigences du cahier des charges.

F.I.M.O VOYAGEURS 140H

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE

DURÉE

140 heures.

DATES, LIEUX ET COÛT

Voir calendrier.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation de formation continue.

OBJECTIFS

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences, de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. D'apprendre, appliquer et respecter la réglementation du transport ainsi que les règles relative à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et logistique.



PROGRAMME

1 ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION : 1H

2 THÈME 1 - PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ : 65H

Dont 44H pour la pratique de la conduite (40H de conduite / 4H de commentaires pédagogiques)

- Les caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile : 10H de conduite individuelle comprenant 1H de manœuvres professionnelles (sur ces 10H, 4H au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 1H de commentaires pédagogiques.

3 THÈME 2 - APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS : 28H

- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collective, les statuts particuliers (ex : fonction publique...)

- La réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé.

4 THÈME 3 - SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE : 28H

- La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La sécurité dans le transport scolaire
- Les principes de la gestion des situations conflictuelles
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic de clandestins



Centre d'examen reconnu par le MEEM

5 THÈME 4 - SERVICE, LOGISTIQUE : 14H

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

6 TEST FINAL D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES, CORRECTIONS ET SYNTHÈSE DU STAGE : 4H

DURÉE TOTALE DU STAGE : 140 HEURES

ADMISSION
POUR LA PARTIE THÉORIQUE :
QCM DE 60 QUESTIONS,
RECEVABILITÉ À 36 BONNES RÉPONSES
POUR LA PARTIE PRATIQUE :
CONTRÔLE CONTINU

SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

ÉVALUATION

Un bilan de connaissance aura lieu au cours de la formation.

VALIDATION

Attestation de stage et carte de qualification conducteur - recyclage tous les 5 ans (FCO).

